



VALÉRIE HAYER

DÉPUTÉE EUROPÉENNE

NEWSLETTER

RENTRÉE 2021

L'actualité à mi-chemin entre le Parlement  
européen et les Pays de la Loire

---

# 1 | ÉDITO

Après la pause estivale, le Parlement européen reprend ses activités. Nous l'avons tous suivi, cet été a été marqué par les catastrophes climatiques à répétition qui ont frappé durement l'Europe ainsi que par la chute de Kaboul, le retour au pouvoir des talibans et les conséquences tragiques pour l'ensemble de l'Afghanistan. Ces crises ne seront pas sans conséquences sur mon travail de rentrée au Parlement et je proposerai notamment un **renforcement de l'aide humanitaire** dans le cadre du budget 2022. Sur les autres fronts, la rentrée s'annonce tout aussi chargée. **Encadrement des plateformes numériques**, contrôle de la **publicité ciblée en ligne**, instauration de nouvelles **ressources propres** pour l'Union, défense des **démocraties européennes** et **condamnation des gouvernements** qui les trahissent : autant de sujets qui seront cette année encore sur ma table de travail et pour lesquels je pousserai mes priorités et celles de la délégation Renaissance.

Mais au delà de ces sujets que nous tenterons de faire progresser, cette rentrée sera également l'occasion de préparer plusieurs temps politiques forts au premier rang desquels la **présidence française de l'Union européenne**. À partir de janvier et pour une durée de 6 mois, la France prendra les rênes de l'Europe et, avec le Président de la République, nous aurons l'occasion d'avancer sur les trois chantiers qui sont les nôtres depuis notre élection : une Europe à la tête des **transitions écologique et numérique**, une Europe **puissance et souveraine**, une Europe qui fait respecter ses **valeurs** et ses démocraties et enfin une Europe sociale qui protège ses citoyens. La **Conférence pour le futur de l'Europe** se poursuit également et marquera l'un des temps forts de cette fin d'année. De nombreuses contributions ont déjà été reçues mais l'Europe de demain a besoin de chacun d'entre nous ! Je vous invite donc à tous prendre part dans ce temps démocratique inédit et à faire entendre votre voix pour l'Europe.

Pour revenir à mes travaux, je vous propose dans les pages suivantes d'en apprendre un peu plus sur les sujets qui m'occuperont au cours des prochains mois !

Bonne lecture!  
Valérie Hayer



# 2

## RÉSUMÉ DES GRANDS SUJETS DE LA RENTRÉE

1

### Digital Services Act



Travail autour du **champ d'application** du texte et des plateformes qui seront concernées par les nouvelles mesures en vigueur



Travail sur l'encadrement de la publicité ciblée en ligne pour renforcer le droit des consommateurs



Mise en place d'outils pour empêcher la réapparition de contenus illégaux

Première proposition législative de nouvelles ressources propres destinées à rembourser le **plan de relance européen**

Contribution des acteurs ne payant pas leur juste part d'impôt : institutions financières qui spéculent, importateurs de CO2 étrangers et multinationales sous-imposées, y compris les **GAFAM**

Objectif : montant annuel de **15 milliards** d'euros

2

### Ressources propres de l'Union



3

### Respect de l'État de droit et des valeurs européennes



Application du **mécanisme d'État de droit**



**Gel des fonds** dans les zones anti LGBTI en Pologne



Renforcement des possibilités de **sanction budgétaire** en cas d'atteintes aux principes démocratiques (Règlement financier)

Renforcement du dispositif Covax pour aider l'ensemble des pays à sortir de la crise sanitaire

Renforcement du budget destiné à **l'aide humanitaire** suite à la **crise afghane**

Augmentation du fonds pour **l'asile, les migrations et l'intégration**

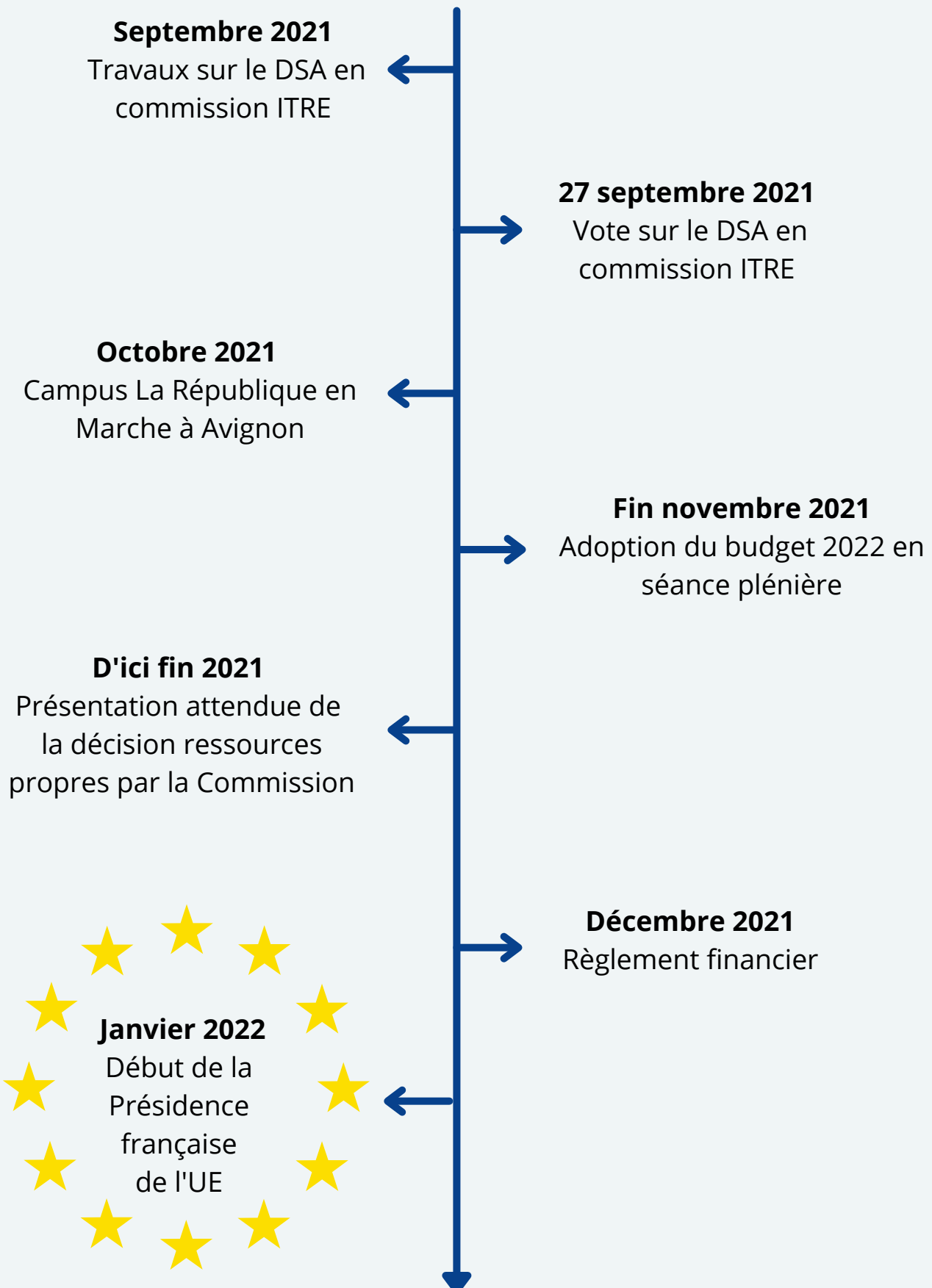
4

### Budget 2022



# 3

## LES ÉCHÉANCES À VENIR





MES TRAVAUX  
AU  
PARLEMENT EUROPÉEN



# 5 EN COMMISSION DES BUDGETS

## Remboursement de la relance par de nouvelles ressources propres

Combat majeur de mon mandat pour lequel je suis rapporteure permanente, les ressources propres vont revenir sur le devant de la scène durant ce dernier trimestre de 2021. En décembre dernier, nous avons négocié un **accord de remboursement** qui garantit la création de nouvelles ressources propres destinées à faire porter la charge de l'emprunt sur ceux ne payant pas leur juste part d'impôt, et non pas sur les contribuables via une hausse de leurs impôts. Une véritable victoire pour les citoyens européens et la justice fiscale !

C'était là l'une des deux conditions du Parlement européen pour son approbation du budget pluriannuel 'classique' de l'Union (plus de 1000 milliards d'euros). Conformément à cet accord, la Commission doit présenter de nouvelles ressources propres. Celles-ci devront notamment inclure les recettes du **mécanisme d'ajustement carbone aux frontières**, une **partie des recettes du marché carbone** ("ETS") ainsi que la taxation des géants du numérique.

Je regrette aujourd'hui que la Commission n'ait toujours pas rempli ses obligations alors qu'elle s'était engagée à présenter ces nouvelles recettes en juin 2021. Une raison principale explique ce retard : **la conclusion imminente d'un accord mondial sur l'imposition des multinationales**. Ne nous y trompons pas, cette taxation mondiale est une bonne nouvelle ! Mais elle a poussé la Commission à reporter sa proposition pour **une taxe sur les géants du numérique européenne** sous pression des Américains, alors même que cette dernière prévoyait un champ plus large et complémentaire à l'accord mondial. À l'heure où l'autonomie stratégique est devenue un thème majeur de l'intégration européenne, ce rétropédalage de la Commission européenne est regrettable et je ne peux que l'inviter à corriger ce tir au plus vite. Par ailleurs, dans un esprit constructif, j'enjoins également la Commission à aller plus loin et à trouver des pistes supplémentaires, dont l'intégration dans le budget européen d'une partie des recettes générées par l'accord mondial sur l'imposition des multinationales.

Ces retards sont un obstacle mais pas une fin en soi. Ils ne remettent pas en cause notre accord de remboursement et notre message reste le même : les Européens ne paieront pas la relance ! C'est pourquoi nous allons augmenter la pression sur l'exécutif européen afin que les propositions arrivent le plus vite possible. Dans tous les cas, le remboursement ne sera entamé qu'à partir de 2028, nous laissant ainsi une marge de temps suffisante pour travailler et mettre en place ces ressources.



# Élaboration du budget 2022

Cette année, je défendrai plusieurs priorités :

- Un renforcement significatif (au minimum 150 millions d'euros) du budget à destination de **l'aide humanitaire suite à la crise afghane**.
- L'interdiction de verser des fonds au gouvernement dirigé par les talibans au titre de la **Coopération et du Développement en Aghanistan**. Je veillerai à ce qu'aucun euro ne soit versé aux talibans et ce aussi longtemps qu'ils ne respecteront pas les droits fondamentaux, en particulier celui des femmes et des filles, et ne s'engageront pas dans la lutte contre le terrorisme.
- Le renforcement du **fonds pour l'asile, la migration et l'intégration** afin d'aider à la gestion des flux migratoires, à la relocalisation et protection des réfugiés, notamment Afghans et Syriens, ainsi qu'à leur intégration dans nos sociétés.
- L'augmentation de la contribution de l'Union européenne au **dispositif Covax** jusqu'à 4 milliards d'euros. Cette aide est indispensable pour soutenir les pays les moins armés face au Covid et ainsi sortir collectivement de cette crise sanitaire.

## Respect de l'État de droit et des valeurs européennes

C'est un combat que je mène depuis des mois, aux côtés notamment de mes collègues **Pierre Karleskind** et **Fabienne Keller** et qui nous a, entre autres, poussé à nous rendre à **Budapest** en juillet dernier. Nous y avons rencontré notamment les personnes LGBTI discriminés ainsi que les opposants à **Orban** et avons participé avec eux à la **Marche des Fiertés**. Sur ce sujet, ma conviction est ferme : que cela soit en Hongrie, en Pologne ou ailleurs, les gouvernements nationaux n'ont pas à recevoir de fonds européens s'ils se refusent à respecter nos valeurs les plus fondamentales.



En cette rentrée, je veillerai ainsi à plusieurs points :

- Que les fonds à destination des régions polonaises maintenant leurs zones **"anti-LGBTI"** restent gelés tant qu'elles n'auront pas été abolies.
- Que le **règlement financier** dont la révision sera entamée en fin d'année intègre une clause qui entraîne un gel automatique des fonds européens en cas d'atteinte aux valeurs européennes dans un État membre.
- Que la Commission lance le plus rapidement possible les premières procédures pour des **sanctions financières** contre les États ne respectant pas l'État de droit dans le cadre du mécanisme en vigueur depuis janvier 2021.

Vous pouvez également retrouver un bilan de notre déplacement à Budapest et de nos rencontres avec les élus et militants d'opposition en cliquant [ici](#) !

# 7

## EN COMMISSION ITRE : DIGITAL SERVICES ACT (DSA)

### Mes priorités lors des négociations en commission ITRE

Les négociations sur le DSA au sein de la commission ITRE se sont tenues tout au long du mois de septembre pour une adoption prévue ce jour, lundi 27 septembre. Au cours de ces discussions, j'ai défendu différents points et notamment :

- **La clarification du champ des acteurs concernés par le texte.** Il convient de garantir que l'ensemble des acteurs qui jouent un rôle dans la dissémination et modération de contenus soient bien intégrés dans ce texte. C'est notamment le cas des moteurs de recherche, des services de streaming et de messagerie en ligne.
- **Le renforcement des obligations des places de marché en ligne.** Cela devra permettre de lutter activement contre la mise en ligne et la vente de produits illégaux ou de contrefaçon. À cette fin, j'ai déposé plusieurs amendements afin de demander aux plateformes de mieux contrôler la conformité des produits vendus et de mieux informer leurs clients qui auraient malencontreusement obtenu un produit illégal ou de contrefaçon.
- **La notion de stay down.** Il s'agit de faire en sorte que les produits mis en ligne et signalés comme illégaux ou de contrefaçon ne puissent plus être de nouveau proposés en ligne. J'ai déposé un amendement en ce sens.
- **L'aide pour les micro et petites entreprises.** Mon objectif est de garantir que le texte permette le développement de PME européennes innovantes, en leur garantissant quelques exemptions, tout en anticipant leur capacité à disséminer du contenu illégal.

Beaucoup de points font consensus parmi les députés de la commission ITRE mais il existait plusieurs points de blocage sur lesquels nous avons activement travaillé. Parmi ces points figurait celui de l'encadrement de la publicité ciblée en ligne. La réglementation doit donner aux consommateurs une plus grande liberté dans le choix ou non de faire l'objet de publicité ciblée, tout en garantissant qu'elle permette aux startups et éditeurs européens de continuer à bénéficier de cette manne de revenu. Nous avons ainsi travaillé à un compromis sur ce point ainsi que sur les autres éléments du texte. Je vous propose en page suivante un bilan sur les compromis trouvés et qui seront soumis au vote aujourd'hui.



# 8

## EN COMMISSION ITRE : DIGITAL SERVICES ACT (DSA)

### Après les négociations en commission

À l'issue des négociations avec les autres groupes politiques, nous avons pu obtenir des avancées majeures qui permettront de prévenir la diffusion de contenus illégaux, en particulier les produits et services illégaux proposés sur les places de marché, mais aussi de renforcer les droits des consommateurs. Les compromis que nous avons trouvés reprennent en effet de nombreuses priorités que j'ai portées au nom de Renew :

- De garantir que tous les acteurs numériques jouant un rôle dans la **dissémination de contenus** respectent les nouvelles règles, en particulier les plateformes de livestreaming et les moteurs de recherche.
- D'informer les utilisateurs lorsqu'ils achètent un **produit ou un service de contrefaçon** sur une place de marché en ligne. Ces plateformes devront mettre en place les outils nécessaires pour empêcher la réapparition de ces contenus.
- De systématiser la possibilité pour les utilisateurs de ne plus faire l'objet de **publicité ciblée en ligne**.
- Enfin de favoriser **l'émergence de startups européennes** en allégeant certaines obligations au début de leur activité.

Après le vote qui se tiendra aujourd'hui en commission ITRE, le texte sera ensuite voté début novembre en commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs (IMCO) avant d'arriver finalement en séance plénière en décembre ou janvier.

Vous souhaitez en apprendre plus sur le DSA et suivre les évolutions du travail législatif ? Je vous invite à vous rendre sur le site de *Contexte* qui répondra à l'ensemble de vos questions !



# 9

## LA DÉLÉGATION RENAISSANCE

Nous n'attendons pas une meilleure Europe,  
nous la changeons !

Cette année marquera la moitié de notre mandat. Déjà ! Quel travail abattu par l'ensemble des députés Renaissance et Renew et quels résultats formidables en 2 ans et demi. À cette occasion, l'équipe de la délégation Renaissance (que je félicite !) vous propose un document très complet retraçant les combats et les victoires de notre délégation.

Vous pouvez dès aujourd'hui lire ou relire cela [ICI](#) !



# CONTACTS

RENAISSANCE | RENEW EUROPE



## BRUXELLES

Parlement européen  
Bât. WILLY BRANDT  
04M113  
60, rue Wiertz / Wiertzstraat 60  
B-1047 Bruxelles/Brussel  
**Tél** : 0032 2 28 45639

## STRASBOURG

Parlement européen  
Bât. WINSTON CHURCHILL M02001  
1, avenue du Président Robert Schuman  
CS 91024F  
67070 Strasbourg Cedex  
**Tél** : 0033 3 88 1 75639

## PERMANENCE PARLEMENTAIRE

113 avenue Robert Buron 53000 Laval  
Lundi : 14h-18h  
Mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h et 14h-18h  
Samedi : 9h-12h  
**Tél** : 0033 9 88 35 12 15

## L'ÉQUIPE HAYER EST À VOTRE DISPOSITION !

**Arnaud SCHOENAERTS (assistant commission BUDG)**

[arnaud.schoenaerts@europarl.europa.eu](mailto:arnaud.schoenaerts@europarl.europa.eu)

**Valentin GROS (assistant commission ITRE)**

[valentin.gros@europarl.europa.eu](mailto:valentin.gros@europarl.europa.eu)

**Candice FOEHRENBACH (assistante presse et communication)**

[candice.foehrenbach@europarl.europa.eu](mailto:candice.foehrenbach@europarl.europa.eu)

**Quentin LANVIERGE (assistant en circonscription)**

[v.hayer.permanence@gmail.com](mailto:v.hayer.permanence@gmail.com)

## ÉCRIVEZ-NOUS OU RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET

[valerie.hayer@europarl.europa.eu](mailto:valerie.hayer@europarl.europa.eu)

<https://www.valeriehayer.eu>